

Subventions octobre 2011

La Neuveville, le 2 novembre 2011

Fonds du sport : contrôles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a procédé à des contrôles sur le bon usage des soutiens accordés par le Fonds du sport. En compagnie d'une délégation du Service cantonal des Fonds et autorisations, il a procédé à une inspection d'installations sportives récemment subventionnées dans trois communes du Jura bernois. Les contrôles ont porté sur les décomptes, les travaux réalisés, l'accès public aux installations et les montants facturés pour la location. Tous les projets ont été jugés conformes à la législation cantonale sur le Fonds du sport.

Subventions accordées

Le CJB a accordé, dans sa séance du 26 octobre 2011, des subventions pour un montant total de 80'000 francs. Une somme de 20'000 francs est attribuée à l'Ecole de musique du Jura bernois pour l'acquisition de nouveaux instruments, en contrepartie de la gratuité des locaux mis à disposition par les communes. Les institutions suivantes ont touché leur subvention annuelle 2011 : Bibliothèque régionale de Tavannes (30'900 francs), Espace Noir Saint-Imier (15'000), Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur (10'500) et ACL Sonceboz-Corgémont (4'200).

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch
www.conseildujurabernois.ch